



3 octobre 2019

## Application du « STOP » par un contractant lors de travaux de démantèlement

La rénovation de postes commence souvent par une phase de démantèlement. Avant d'entamer les travaux, les responsables d'Elia et les entrepreneurs principaux doivent vérifier précisément quels câbles, accessoires et éléments peuvent être retirés, et dans quel ordre.

Les éléments qui peuvent être retirés sont clairement marqués selon l'instruction IN500 « Désaffectation de câbles basse tension ». La méthode qui y est décrite peut également s'appliquer pour marquer tous les éléments à retirer.

L'année passée et cette année également, nous avons déjà connu plusieurs événements indésirables lors desquels le non-respect de la procédure, la distraction ou le marquage non cohérent des éléments ont causé la coupure de câbles toujours en service.

Pour éviter ces accidents, un haut niveau de vigilance et d'attention est requis lors du retrait de ce type d'éléments. La coupure ne peut alors avoir lieu qu'en cas de certitude absolue.

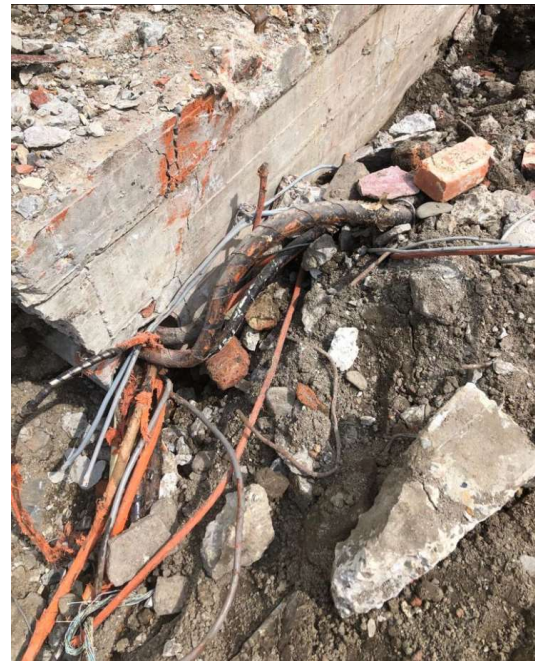
Lors de travaux de démantèlement au poste haute tension d'Angleur, l'entrepreneur principal Princen a découvert un caniveau inconnu qui était passé inaperçu, bien que la totalité du poste était vidé pour le démantèlement.

Le chargé de travaux a immédiatement mis les travaux en arrêt, a indiqué la zone autour du caniveau comme étant « No go » et a averti Elia. La vérification par les responsables d'Elia a permis d'établir que quelques câbles encore en service couraient vers le poste 6 kV voisin.

# SAFETY INFORMATION



3 octobre 2019



Étant donné l'état d'avancement du chantier au moment de ce constat, il n'a évidemment pas été facile de mettre les travaux à l'arrêt et de signaler le problème.

Le chargé de travaux de Princen a clairement pris une très bonne décision et a ainsi évité une panne, ou pire.

L'attitude de « *Safety Leadership* » consistant à dire « STOP » en cas de doute est très appréciée par Elia. C'est précisément ce comportement que nous attendons de tous et vers lequel nous devons tendre.

**UN IMMENSE MERCI POUR CETTE ACTION !**

L'IN500 expose tous les aspects de sécurité et les mesures de prévention nécessaires pour réaliser ces travaux correctement et en toute sécurité.  
(en annexe de cette communication)